

ASSISTANT TRAVAUX PUBLICS & BÂTIMENT - AIDE-MAÇON

Travaillez dans la construction

- CONSTRUIRE DU NEUF (immeubles, villas)
- RÉHABILITER L'HABITAT ANCIEN
- PARTICIPER AUX TRAVAUX DE VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS DANS
UNE VILLE, QUARTIER, VILLAGE
- PARTICIPER À LA CONSTRUCTION D'OUVRAGES D'ART
(Ponts, viaducs, ...)



Ce métier est généralement accessible sans formation ni expérience particulière. Une connaissance du secteur et un intérêt pour une activité de chantier suffisent lors du recrutement.

Bien souvent, l'expérience acquise dans ce métier permet d'accéder à la plupart des emplois du gros oeuvre et des travaux publics.

COMMENT VOUS INFORMER SUR CE MÉTIER ?

- En prenant contact avec un Conseiller ANPE.

COMMENT BÂTIR OU FAIRE ÉVOLUER VOTRE PROJET D'ACCÈS À EMPLOI ?

- En bénéficiant de l'appui d'un Conseiller ANPE ou Mission locale ou PAIO.

- En participant à une prestation ANPE d'accompagnement : **OBJECTIF PROJET.**

Fiche réalisée à l'initiative du Comité Régional de l'ANPE Auvergne.
www.anpe.fr